

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
31 mars 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 27

2023D0027

OBJET :

**07. VOTE DU BUDGET
PRIMITIF POUR
L'ESPACE CULTUREL
ROBERT HOSSEIN
(ECRH) - EXERCICE
2023.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 059-215904004-20230406-2023D027-DE



L'an deux mil-vingt-trois, le six AVRIL à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss
Monsieur TREDEZ Alain, **procuration** à Mme FLAMENT Laëtitia

ABSENTS :

M. MOUILLE Julien
M. VERMEESCH Olivier

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGER Delphine a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget de l'Espace Culturel Robert Hossein pour l'exercice 2023 s'est tenu lors de la séance.

Il soumet au conseil le Budget Primitif pour l'Espace Culturel Robert Hossein au titre de l'exercice 2023 qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 852 000 € à la section de fonctionnement et à 87 406,55 € à la section d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le Budget Primitif par chapitre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		856 000 €
002	Excédent d'exploitation reporté	4 409,33 €
011	Charges à caractère général	181 960,67 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	648 000 €
042	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	21 000 €
65	Autres charges de gestion courante	100 €
67	Charges exceptionnelles	500 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	30 €
Recettes		856 000 €
042	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	11 903,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	126 797,00 €
74	Subventions d'exploitation	717 000,00 €
77	Produits exceptionnels	300,00 €

.../...

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 059-215904004-20230406-2023D027-DE



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023

OBJET : 07. VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ESPACE CULTUREL ROBERT HOSSEIN (ECRH) - EXERCICE 2023.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		87 406,55 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	11 903,00 €
21	Immobilisations corporelles	75 503,55 €
Recettes		87 406,55 €
001	Excédent d'investissement reporté	66 406,55 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	21 000,00 €

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



La Secrétaire de Séance

Delphine BOULENGER



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.